

NOTRE CLASSE DE BTS ELECTROTECHNIQUE HEBERGEE AU SEIN DU LYCEE RENE PERRIN A UGINE

41 RUE RENE PERRIN – 73400 UGINE - 04 79 37 30 55

REFERENT HANDICAP DE L'ETABLISSEMENT

Mme SALEMI Liliane (Infirmière de l'établissement)

ACCESSIBILITE DE L'ETABLISSEMENT AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le lycée RENE PERRIN est accessible aux personnes en situation de handicap.

EQUIPEMENTS ET/OU MATERIEL DEDIES

Pour le handicap moteur, des ascenseurs permettent d'accéder aux différents niveaux. Des équipements sont également prévus pour le handicap visuel et auditif.

PROCEDURE D'ACCUEIL DES ELEVES EN SITUATION DE HANDICAP

- Quand le lycée RENE PERRIN accueille un élève en situation de handicap il est tout d'abord reçu avec sa famille par le médecin scolaire afin de mettre en place un protocole d'accueil dans l'établissement, avec au besoin un aménagement de l'emploi du temps, l'organisation des changements de salle et l'adaptation du matériel.
- Il y a ensuite un suivi régulier sous forme d'entretiens avec le référent de l'établissement.
- Des points d'étape réguliers sont également réalisés avec le référent de l'établissement, le référent ASH Adaptation scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés, le professeur principal, le Proviseur, la famille et le jeune.

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL ET SPECIFIQUE AU COURS DE LA FORMATION

Dès l'entrée en formation le lycée RENE PERRIN nomme un tuteur pédagogique (professeur du domaine professionnel) qui sera chargé plus spécifiquement de l'alternant.

En lien avec le tuteur de l'entreprise et le DDFPT Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technique, le tuteur est à même de suivre de façon significative le bon fonctionnement des mesures spécifiques mises en place le cas échéant.

PARTENAIRES EXTERNES DE L'ETABLISSEMENT

Le lycée RENE PERRIN fait appel aux services du **réfèrent de l'ASH** – Adaptation scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés dont la mission est de mettre en place des dispositifs d'aides, d'intégration et d'adaptation pour les élèves en situation de handicap. Ils ont pour objectif de coordonner la mise en place de solutions (pédagogiques et matérielles) afin de sécuriser l'entrée et le suivi de la formation en prenant en compte les besoins de compensation.

